



DÉPLOIEMENT DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

APPEL A CANDIDATURES CONSEILLER SPORT ET COHESION Équipe d'encadrement

Après une première phase de préfiguration menée en 2019 dans treize départements pilotes, le dispositif devait s'étendre en 2020 à l'ensemble des départements de métropole et d'outre-mer. La crise sanitaire a empêché ce déploiement et cette deuxième phase de préfiguration se déroulera cette année 2021 et concernera environ 25 000 jeunes au niveau national.

Plus d'informations sur : www.snu.gouv.fr

Afin d'encadrer 200 à 250 mineurs qui seront accueillis du 21 juin au 2 juillet 2021 dans l'Orne à Alençon, les services de l'État recherchent un homme ou une femme pour occuper la fonction de Conseiller sport et cohésion.

Profil :

- âgé de 25 ans et plus ;
- titulaire d'un diplôme d'encadrement sportif polyvalent de niveau BPJEPS, Licence ou DEJEPS
- expérience confirmée dans l'encadrement d'un public adolescent.

Date et prise de fonction : 7 juin 2021 (formation / préparation + séjour + évaluation)

- Disponible du 7 juin au 6 juillet 2021 (en hébergement 24/24 h dans l'Orne, à Alençon). (7 au 11 juin : formation ; 14 au 18 juin : préparation des séjours ; 20 juin au 2 juillet : séjour de cohésion ; 5 au 6 juillet : évaluation). C'est-à-dire un Contrat d'Engagement Educatif (CEE) de 29 jours (4 de repos compensateur).

La participation aux journées de formation sera rémunérée.

Mission : vous êtes le conseiller sportif auprès du directeur de centre. Vous appuyerez le chef de centre dans le suivi des cadres intermédiaires et des tuteurs de maisonnées. Vous organiserez et encadrerez les activités sportives quotidiennes des participants en mobilisant les compétences de tous les tuteurs pour faire participer l'ensemble des jeunes. Vous planifierez en amont du séjour l'ensemble des activités sportives et de cohésion en vous appuyant sur la connaissance des équipements sportifs disponibles et en faisant appel aux compétences spécifiques des partenaires identifiés (animateurs sportifs des collectivités et associations locales, CDOS, armée...).

Rémunération : sur la base d'un CEE (contrat d'engagement éducatif) : montant journalier net + congés payés 10 % = 73 €. L'hébergement et la restauration est pris en charge.

Remarque : Chaque candidature fera l'objet d'un contrôle d'honorabilité conformément aux dispositions du code de procédures pénales.

**Merci d'adresser vos candidatures (CV et lettre de motivation)
jusqu'au 15 mars 2021 inclus, par courriel, à l'adresse suivante :**
sdjes-61-snu@ac-normandie.fr